

postmodernes pour que les chercheurs de Los Angeles voient dans la ville une opportunité plus générale pour réfléchir d'autres avènements dans les villes, pour penser les écueils à éviter, et pour ébaucher un nouveau paradigme à inventer.

Dans ma description de l'Écologie de Los Angeles, j'ai voulu mettre l'accent sur la «ville à penser» qu'est Los Angeles au yeux des chercheurs – idée qu'on retrouve dans tous les textes qui tentent de

faire un bilan sur les recherches à Los Angeles ou qui veulent proclamer l'École de Los Angeles (voir ci-dessus) – mais j'ai aussi voulu attirer l'attention sur le caractère immanent des descriptions empiriques faites par l'École de Los Angeles. C'est-à-dire ces descriptions enfile un fait après l'autre dans une causalité qui se distribue à travers tous les éléments urbains évoqués. Roger Keil (1998, voir ci-dessus) parle pour sa part de synchronicité totale et en critique même une dérive un

peu totalitaire: « Authors like Michael Dear and Edward Soja have deconstructed Los Angeles into a fragmented pattern of places and temporalities in a way that suggests the existences of a total (itarian) synchronicity. This synchronicity is presented as the future of "the city" incarnated in Los Angeles. » (Keil, 1998, 6-7). Mais en termes de méthode de description, la synchronicité est un des éléments les plus intéressants peut-être de l'École de Chicago.

■ L'École de Chicago.

Les trois exemples sur les saisonniers, les gangsters et les quartiers sont tirés des monographies les plus célèbres de l'EC: Nels Anderson (1923), *The Hobo: the Sociology of the Homeless Man*; Frederic Thrasher (1926), *The Gang: a Study of 1,313 gangs in Chicago*; Harvey Zorbaugh (1929), *The Gold Coast and the Slum: a sociological study of Chicago's Near North Side*. Tous publiés par les presses de l'Université de Chicago et respectivement republiés en 1961, 1963, 1976. Une traduction française du *Hobo* apparaît en 1993 chez Nathan, Paris.

L'EC est parfois appelée la « première » école parce qu'elle est suivie d'une deuxième génération de sociologues plus célèbres tels Howard Becker, Erving Goffman et Everett Hughes. On

pourrait alors aussi rajouter la génération qui la précède: William Thomas, Albion Small, Florian Znaniecki. Mais en sociologie urbaine, l'EC est bien celle de l'entre-deux-guerres. Aux livres précités, il faudrait rajouter: Park & Burgess (1921) *Introduction to the Science of Sociology*; Park & Burgess & McKenzie (1925) *The City*; Wirth (1928) *The Ghetto* (trad. 1980, Grenoble, Champ Urbain); McKenzie (1933) *The Metropolitan Community*. Et la publication des travaux de Burgess (1974), de Park (1950-1955), de McKenzie (1968) et de Wirth (1964). En France, l'EC a intéressé Halbwachs (article 1932 in: Grafmeyer & Joseph, 1979) et plus tard Chombard de Lauwe qui s'inspire de l'EC pour Paris et l'agglomération parisienne (1952). Des aperçus de l'EC sont donnés dans:

Remy & Voyé (1974) *La ville et l'urbanisation* pp. 156-192; Bertaux (1976) *Histoires de vie et récits de pratiques* Hannerz (trad. 1983), *Exploier la ville* pp. 7-16, 36-83; Peneff (1990) *La méthode biographique* pp. 35-69; Grafmeyer (1994), *Sociologie urbaine* Fijalkow (2002) *Sociologie de la ville* pp. 44-52; Rea & Tripiet (2003) *Sociologie de l'immigration*. Les livres entièrement consacrés à l'EC sont: Grafmeyer & Joseph (1979) *L'École de Chicago*; Naissance de l'écologie urbaine les actes du colloque École de Chicago hier et aujourd'hui (1998, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines); Chapoulie (2001), *La tradition sociologique de Chicago 1892-1961*. Pour une critique virulente de l'EC, voir Castells, *La question urbaine* pp. 104-116, 152-169.

Gilles Sénécal

Nature métropolitaine: une écologie sous tension

La métropole est désormais l'espace de référence pour penser l'urbain, la périphérie prend une nouvelle dimension. La nature y prend des statuts différents selon que l'on pense en termes d'écologie végétale, d'architecture du paysage ou d'écologie du paysage.

La forme des métropoles est le reflet de la tension permanente entre le développement urbain et le maintien d'une nature de proximité. Une telle affirmation ne pêche pas par son originalité tant il existe toute une littérature affectée à discuter du phénomène d'urbanisation et de la perte des espaces naturels, verts ou agricoles. De Lewis Mumford à Peter Calthorpe, le problème de l'étalement urbain est évoqué pour indiquer que cette perte de nature tiendrait autant des forces économiques et sociales qui supportent le mouvement d'urbanisation que d'une sorte de déficit de planification urbaine et régionale. Une pléthore d'auteurs oppose alors la ville verticale, appropriée et vécue, encore au contact de la nature et des milieux ruraux et agricoles, à une ville moderne fonctionnelle, horizontale et en constante expansion, dont l'effet premier est l'érosion des liens sociaux et la perte du contact avec la nature. Ainsi s'exprime le regret d'une nature perdue et, du même souffle, de la fin des communautés.

Il s'agit donc de clarifier le débat sur la forme urbaine et la place de la nature.

Organisation spatiale, urbanisation et conservation

La théorie classique de l'espace urbain est construite sur le principe de la grande valorisation du centre. Le centre y est décrit comme une place de commandement et d'articulation, dominant un espace plus vaste et occupant la position première dans la hiérarchie urbaine. La théorie classique repose aussi sur l'idée que le système de rente détermine les termes de la concurrence entre les modes d'utilisation du sol ainsi qu'entre les différentes aires sociales formant la mosaïque résidentielle. On conçoit que le gradient de la rente foncière évolue non seulement spatialement, mais aussi hiérarchiquement, selon les types d'activités et, pour les zones résidentielles, selon la différenciation sociale. Les différents modèles de la structure urbaine reconnaissent ainsi que la croissance des densités urbaines est fonction de la distance à partir du centre-ville, comme l'illustre le graphique désormais classique de la distribution des valeurs foncières à Topeka au Kansas, où les hautes valeurs foncières du centre s'élèvent comme une fine aiguille au milieu d'un canyon (Knoss, 1962 In Haggett, 1968) d'une part, et qu'elle est le reflet des inégalités socio-économiques, d'autre part (Harvey, 1973). Ces modèles reposent aussi sur l'idée qu'à la mobilité sociale correspond une mobilité spatiale : la croissance urbaine encourage le choix de localisations résidentielles en zone d'extension, comme le sous-entendait la théorie des cercles concentriques de Burgess (1925). Dans sa foulée, la théorie des secteurs de Hoyt (1933) insiste sur la qualité de certains secteurs ainsi que leur accessibilité. Sa critique conduit à la reformulation de la théorie en misant sur le concept de noyaux multiples de Harris et Ullman (1945).

Les modèles de l'organisation spatiale métropolitaine, qui se sont succédés depuis la publication de *The City* (Park et al. 1925) repose sur l'hypothèse de la succession des aires sociales dans l'espace en fonction des trajectoires résidentielles : les individus se libéreront du poids des identités communautaires et finiront par rejoindre la frange périurbaine et deviendront des navetteurs. En d'autres termes, la société urbaine, en Amérique du Nord, contient les germes de la décentralisation des espaces résidentiels et, ultérieurement, des activités économiques. Ces modèles représentent une structure dans laquelle le centre se projette dans la périphérie. La ville (métropole) apparaît aussi sous la forme d'une *Growth machine* aux effets environnementaux déplorable mais inéluctables (Logan et Molotch, 1987). Encore là, seule l'expression d'une volonté politique extraordinaire et l'approvisionnement de fonds publics à des niveaux importants pourrait enrayer un tel processus inscrit finalement dans les lois de l'analyse spatiale. Se rejoignent ainsi

les théories de l'analyse spatiale, en d'autres termes les facteurs qui expliquent l'organisation des structures métropolitaines et des distributions fonctionnelles, et les conceptions de la conservation des espaces naturels appliquées au domaine urbain.

Cette tension entre l'urbanisation et la conservation est repensée aujourd'hui dans le contexte de l'émergence du concept de développement durable, pour comprendre le l'organisation des activités dans l'espace métropolitain et, incidemment, en suggérer une structure idéale supportée par une approche normative qui privilégie la densité des centres urbains et la conservation des espaces libres et naturels dans les couronnes périurbaines. Cette approche normative survient dans le prolongement de conceptions anciennes, notamment celles défendues par Lewis Mumford, Benton MacKeye ou Kevin Lynch. Elle reprend la thèse du déficit de planification pour expliquer les erreurs d'aménagement et la perte des milieux naturels. D'ailleurs, l'histoire des grandes interventions urbanistiques, à l'instar des projets de cités-jardins et d'autres utopies de villes planifiées, qui surviennent avec la formation de l'urbanisme moderne, recèle nombre de tentatives d'intégrer le design urbain aux conditions du milieu d'accueil (Berdoulay et Soubeyran, 2002). On retrouve également chez Mumford les origines du biorégionalisme et de la planification écologique régionale qui sont aujourd'hui défendus par Peter Calthorpe notamment (Luccarelli, 1995). Le développement durable urbain représente néanmoins une innovation sociale lorsque ses défenseurs insistent sur les dimensions environnementales des formes urbaines, essentiellement la conservation des ressources, en particulier de l'énergie et des espaces naturels. Son utilisation déborde les dimensions environnementales en introduisant les aspects sociaux et éthiques du partage des ressources : l'atteinte des besoins actuels et ceux des générations futures posent le défi d'une gestion rationnelle, efficace et efficiente de l'environnement urbain.

Un *reader*, publié récemment dans la collection des *urban reader series* chez l'éditeur Routledge et portant spécifiquement sur le développement durable urbain, identifie trois grands dimensions au développement durable urbain : le design urbain, la nature et la communauté (Wheeler et Beatley, 2004). Sans reprendre l'ensemble des textes du recueil, on retiendra les concepts de métabolisme urbain (Girardet), d'empreinte écologique (Wackernagel et Rees) et de coordination entre l'unité de voisinage et la région (Calthorpe) qui, avec d'autres, fixent les paramètres d'une conception planifiée et normée de la morphologie métropolitaine, permettant ainsi de comprendre la place de la nature dans la ville et, dans une moindre mesure, les partages sociaux tirés de

la gestion des ressources. Dans ce recueil, il ressort une nette volonté d'agir sur l'aménagement, pour parvenir à ce projet de métropole écologique de type normatif. Curieusement, le modèle urbanistique défendu par les tenants du développement durable urbain est plutôt compatible avec les modèles classiques de la forme urbaine et ce, autant dans ses aspects les plus radicaux, comme avec l'idée d'autosuffisance urbaine contenue dans la proposition de l'empreinte écologique que dans ses aspects les plus traditionnels du design urbain comme les propositions du *new urbanism* ou du *smart growth*. La valorisation du centre est au cœur de la conception de la durabilité. Le maintien d'une frange agricole ou d'une ceinture verte dépend de la capacité de concentrer les personnes et les activités dans le noyau urbain central. Cette conception de la forme métropolitaine a été toutefois critiquée par les tenants de l'urbanisme postmoderne et par la proposition d'une substitution du modèle de la ville industrielle, dont Chicago était le maître exemple, par celui du *keno capitalism*, avec le modèle angelino pour proposition (Dear, 2002). La métropole prend ainsi des allures de nébuleuse dispersée: le centre serait vidé de sa substance et la logique des structures centralisées et hiérarchisées serait épuisée. Le *keno capitalism* serait, dans son essence même, irrationnel et fondé sur un quasi hasard permanent, imposant un développement urbain disjoint. De la mosaïque de lieux qui structure l'espace métropolitain, il ressort pourtant une potentialité renouvelée pour la nature dans le cadre métropolitain et, incidemment, pour la protection de l'environnement. L'environnement apparaît alors comme la dimension retrouvée du modèle écologique, que l'école de Chicago perdait de vue, mais qui tout à coup, sert désormais à qualifier les communautés dispersées dans l'agglomération et à orienter les efforts de planification. Celles-ci peuvent choisir de conserver la nature et de permettre aux espèces, végétales et animales de coexister avec les humains (Dear et al., 2002).

Assiste-on à un changement des logiques spatiales? Le modèle de la ville industrielle, décrit par Burgess et commenté par Wirth dans *The City*, avançait déjà que la croissance urbaine, conduite à partir du centre, gagnait vers la périphérie, alors que la densité diminue proportionnellement au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre. En suggérant la montée de l'école de Los Angeles, Dear souligne cette prémonition de l'école de Chicago: le modèle serait appelé à évoluer vers la domination de la périphérie (Dear, 2002, p. 3). L'urbanisme postmoderne cherche à comprendre la formation des communautés de vie à l'intérieur d'un espace métropolitain dispersé. Il propose un modèle qui représente la juxtaposition d'espaces communautaires décrits comme des lieux

d'autonomie. Les tenants de l'urbanisme postmoderne formulent ainsi l'expression d'un regret à l'égard de la théorie urbaine qui n'a pas abordé la nature de manière directe. Plus encore, ils insistent pour mentionner que la nature apparaît comme une réalité extérieure au cadre de vie et à l'espace habité. Or, très curieusement, le recueil dirigé par Michael Dear (2002) fait une place aux approches biorégionales et écosystémiques, définies comme une cadre d'aménagement planifié en fonction de l'articulation entre les échelles hiérarchiques du territoire et une volonté d'intégration des différents secteurs et parties qui composent la métropole. La métaphore organiciste est recomposée pour saisir les interactions fonctionnelles entre les échelles et les structures socio-spatiales (Vasishth et Sloane, 2002). Cette contradiction apparente entre les penseurs de l'école de Los Angeles concerne donc la place de la nature. La métropole dispersée, spécialisée et fragmentée peut-elle être planifiée de manière rationnelle à partir d'un cadre d'analyse écosystémique, pensée comme un tout articulé et déterminée par une raison écologique? Un autre point de vue est développé par des penseurs de la même école lorsqu'ils insistent sur les relations entre les humains et les non-humains et proposent une théorie urbaine trans-espèce, pour déplorer les risques environnementaux, la dégradation des habitats et les errements de la négociation politique sur ces questions (Wolch, Pincetl et Pulido, 2002). Encore que la question de la nature semble être posée comme un problème insoluble à la théorie urbaine. L'école de Chicago utilisait le vocabulaire écologique pour finalement ignorer les milieux naturels et les impacts de l'urbanisation sur la nature. L'école de Los Angeles s'applique à résoudre cette contradiction, en introduisant la dimension environnementale dans la théorie urbaine, mais sans parvenir à unifier le modèle du *keno capitalism* et celui de la gestion écosystémique de la région métropolitaine. Finalement, la théorie urbaine ne parvient que difficilement à comprendre la nature en situation métropolitaine, sinon pour la subordonner aux principes globaux qui régissent la structuration de l'espace métropolitain. Sinon, il s'agit de trouver le moyen de la soustraire des processus économiques et sociaux qui sous-tendent sa disparition, notamment le recours aux pratiques de planification urbaine et régionale, voire écosystémique. Si cela ne convient pas tout à fait, est-il possible de penser les spécificités de cette nature métropolitaine?

La nature et la métropole : une spécificité retrouvée

Le terme de nature urbaine occupe dorénavant l'avant-scène de l'actualité de villes, alors que s'exprime, de plus en plus, une demande sociale

en faveur de la conservation de la nature ou de l'aménagement de parcs ou d'espaces verts. Dans la même veine, on ne compte plus les controverses environnementales, que l'on peut assimiler d'ailleurs au fameux syndrome NIMBY, qui mettent en scène des citoyens résolus à sauver de la disparition, par exemple, un bois ou un milieu humide. Devant cela, il devient impérieux de s'entendre sur les termes et d'identifier les raisons de la conservation ou de l'aménagement d'une forme ou de l'autre de nature en ville. On sait que, par le passé, les projets de conservation étaient établis en fonction d'une certitude scientifique, celle de la nécessité sauver des parcelles de nature vierge, et pouvaient ainsi trouver un consensus social élevé. Face à la nature en ville, ce soi-disant consensus est très faible et, en outre, les arguments en faveur de sa conservation sont entourés d'incertitude (Cronon, 1996).

Le problème provient du fait que ce terme de nature urbaine ne fait pas l'objet d'une définition claire. Cela est particulièrement ressenti lorsque se pose l'intention de soustraire un espace naturel, peut-être un bois, du développement urbain. Les acteurs sociaux qui s'activent dans cette perspective ont alors le choix entre trois approches différentes, pas nécessairement opposées ni nécessairement complémentaires, pour structurer leurs interventions en faveur de la protection d'un espace naturel ou d'un paysage. Ces trois approches permettent de circonscrire le champ de la nature en ville.

- l'écologie végétale qui s'applique à la conservation des aires représentatives des écosystèmes naturels.
- l'architecture du paysage (ou de l'urbanisme végétal) qui conçoit des espaces libres et verts à des fins hygiénistes ou récréatives dans la ville.
- l'écologie du paysage, enfin, qui s'intéresse à la fragmentation des espaces naturels et à l'hétérogénéité des systèmes écologiques au contact des sociétés humaines.

Ces trois approches circonscrivent des pratiques professionnelles spécifiques, celles des biologistes ou des écologistes, des architectes de paysages et des urbanistes. Chacun de ces professionnels utilisent, à sa manière, les termes de nature, de bois ou d'espaces naturels. Ils ne partagent pas un système commun d'arguments sur lequel justifier la protection de la nature appliquée au milieu urbain.

En écologie végétale, les stratégies de conservation s'appuient habituellement sur des critères comme la rareté, la représentativité, l'unicité (*uniqueness*) et la vulnérabilité. Ceux-ci s'appliquent traditionnellement aux grands ensembles naturels représentatifs d'un écosystème régional et ils servent à déterminer des aires sensibles (*Environmentally Sensitive Areas* ou ESA). On reconnaît dans ce type de

démarche une volonté de protéger l'intégrité écologique, les systèmes naturels non modifiés, la nature sauvage, les éléments naturels exceptionnels ou le maintien des habitats fauniques et floristiques. Dans cette perspective, la conservation s'appuie sur des arguments forts, comme ceux de la perte d'ensembles rares et uniques ou de la réduction de la biodiversité écologique. Ces arguments favorisent généralement la formation d'un consensus social et justifient ainsi une intervention publique comme l'acquisition d'un site ou d'un territoire. Un tel consensus social est d'autant plus nécessaire que les coûts d'acquisition, en milieu urbain dense, sont toujours importants. De tels ensembles naturels significatifs sont plutôt difficiles à trouver en milieu fortement urbanisé. De plus, ceux qui restent, comme les bois reliques, sont rarement de taille suffisante pour justifier une capacité de support des différentes espèces visées par la mesure de conservation. Il est d'ailleurs typique à l'écologie du paysage d'observer la formation de paysages hétérogènes, voire anthropiques, marqués par la fragmentation des unités et l'importance de la connectivité. Par contre, l'ouvrage de Burel et Baudry (2000), par exemple, ne fait pas référence au domaine urbain. Il se dégage de cela une sorte d'incapacité à saisir simultanément ce qui intéresse à la fois les biologistes et les aménagistes.

Il faut dire, par ailleurs, pour reprendre un exemple, que les bois urbains que l'on cherche à conserver ne sont pas toujours exceptionnels voire même très représentatifs des écosystèmes naturels. Une grande partie des espaces naturels et verts, présents en milieu urbain, sont en mauvais état. Ils peuvent être des résidus de plantations horticoles. Comment, dès lors, en vient-on à identifier et protéger des espaces urbains transformés et perturbés, reflétant davantage l'intervention humaine que la nature sauvage? Le statut de ces espaces est habituellement justifié par leur fonction récréative ou leur caractère esthétique. La ville apparaît ainsi comme un lieu d'exploration horticole et paysagère privilégiée, avec le parc comme figure emblématique.

Parcs, systèmes de parcs, avenues et promenades sont les produits de l'aménagement et de l'architecture du paysage (Débié, 1992). Le paysage construit obéit aussi à une démarche picturale et esthétique. Ces trois approches (écologie végétale, architecture de paysage et écologie du paysage) s'inscrivent dans des domaines disciplinaires bien établis et repérables par des concepts et des méthodologies particuliers. Ils utilisent parfois des termes communs. Le terme de biodiversité renvoie, par exemple à plus d'une définition, les biologistes le définissent comme la richesse des espèces indigènes associées à un biotope ou un écosystème naturel particulier. Ils proposent des interventions qui

protègent la biodiversité à l'intérieur d'un espace repérable et représentatif de l'environnement régional. Les architectes du paysage définissent plutôt une nature produite qui comprend des espèces importées de types agricoles ou horticoles. Certains auteurs parlent de biodiversité urbaine pour saisir la flore rudérale des friches et des espaces libres. Les trois approches ne partagent pas, non plus, les mêmes objectifs :

- L'écologie végétale œuvre au maintien de l'intégrité écologique.
- L'architecture de paysage s'inscrit dans une perspective d'action en faveur du verdissement des villes.
- L'écologie du paysage met l'accent sur le phénomène de fragmentation et le contact entre les activités humaines et les systèmes écologiques.

Il faut reconnaître, en outre, que les finalités des trois approches diffèrent les unes par rapport aux autres. Les biologistes entendent soustraire des espaces naturels de toutes formes d'altérité. Les architectes du paysage ont davantage une pratique de production de la nature, à travers des activités d'aménagement et de plantations horticoles. Les écologistes du paysage visent l'intégration de la nature aux activités humaines et prennent en compte les fragments de toutes tailles et de toutes formes confondues, disposés dans un milieu habité et aux usages sociaux multiples (Burel et Baudry, 1999, p.266). En somme, la structure du débat est basée sur les termes de conservation, de production ou d'intégration de la nature. Elle nuance l'opposition classique entre nature sauvage et monde habité et elle diffère également de la théorie des trois natures (les natures non altérée, culturelle et esthétique-symbolique) défendue par Dixon-Hunt (2000). Les trois approches ici retenues font aussi reposer le débat sur des intentionnalités disciplinaires différentes et divergentes. Elles ne proposent pas de théorie de la forme urbaine explicite. Il est possible néanmoins d'en déduire quelques aspects. Le premier est certainement pour reconnaître que l'approche de la conservation, tel que dit précédemment, ne s'applique que difficilement au domaine urbain. Les espaces naturels résiduels sont trop petits et les perturbations subies trop importantes. Leur conservation est plus symbolique qu'autre chose et présente plus d'intérêt pour l'éducation relative à l'environnement que pour la conservation de la biodiversité. Il reste que des aires protégées en milieu urbain peuvent permettre de sauver des lieux uniques et exceptionnels. Il est certain par ailleurs que les aires protégées ne parviennent pas à altérer la forme des métropoles. Il en va de même pour les produits de l'architecture du paysage. Ils s'insèrent dans l'espace métropole comme des éléments structurants de l'organisation spatiale. L'écologie du paysage

apparaît alors comme la seule approche à s'intéresser au contact entre les processus sociaux, l'environnement habité, et les processus naturels, en cherchant à comprendre les systèmes naturels perturbés et fragmentés. Son domaine d'étude reste rural.

Des auteurs ont tenté de comprendre la spécificité de la nature en ville en introduisant, par exemple, le terme de la biodiversité urbaine, pour inclure les formations végétales des espaces cultivés et domestiques et leurs parents sauvages, présents dans les systèmes semi-naturels, urbains et industriels. L'un d'eux n'affirme-t-il pas que « la majeure partie de la biodiversité se situe en dehors des espaces protégés » (Celecia, in Lizet et al., 1999, p. 249). Des domaines d'application inattendus sont ainsi repérés comme les terrains abandonnés et les corridors d'utilité publique. Dans les milieux urbains denses, la nature peut prendre en effet des formes variées inattendues, dans des espaces de petites tailles, mais organisés dans un continuum (Whiston Sprin, 1984). L'idée de nature en ville est donc reformulée pour comprendre des espaces ayant un couvert végétal souvent hétérogène, généralement de petites tailles et soumis à des perturbations continues. Elle apparaît essentiellement dans le sillage des inventaires botaniques appliqués au domaine urbain, alors que l'on cherche à identifier les espèces végétales de type rudéral observées dans des sites perturbés ayant connu une renaturalisation spontanée (Lizet, Wolf et Celecia, 1999 ; Sukopp et Hejny, 1990). L'efficacité des espèces non indigènes à coloniser des sites et à se disséminer dans la nature ressort comme une constante de la dynamique végétale des milieux urbains (Gilbert, 1989). Pour Gilbert, la végétation urbaine se caractérise par l'introduction des espèces exogènes et par une dynamique successionale fortement influencée par la présence des corridors de dissémination que sont les voies ferrées ou les couloirs de transport d'électricité ainsi que la présence de lieux ouverts (Ibid.). Dans cette logique, la végétation des villes serait en constante recomposition. Elle serait aussi soumise aux perturbations consécutives au développement urbain. À titre d'exemple, la forêt urbaine serait constituée d'une mosaïque de fragments formant un paysage discontinu. Penser la forêt urbaine comme une réalité « hybride » revient à considérer les différents types de surfaces, qu'ils soient le produit de travaux horticoles, de processus de renaturalisation spontanée ou la relique d'une forêt naturelle, comme un tout. Il s'y mêle des taches de nature de fonctions différentes, organisées en des réseaux discontinus mais assurant la connectivité. Les années 80 sont d'ailleurs marquées par une volonté de revoir les fondements et les critères de la conservation de la nature. La critique des concepts

centraux de la conservation pave la voie à un renouvellement des approches (Shrader-Frechette et McCoy, 1993). On discute, d'une part, des bases scientifiques et épistémologiques de la conservation. Il s'agit, d'autre part, d'étendre les critères de la conservation pour les adapter, par exemple, à la réalité urbaine. On ajoute ainsi aux critères écologiques, de rareté et d'unicité, des critères culturels comme les qualités paysagères, l'héritage historique et la perception des utilisateurs, ainsi que la connectivité.

L'impensé de la nature en ville

Par delà tous les clivages disciplinaires et les nuances de différentes façons de concevoir la nature et d'aménager les espaces métropolitains, se trouvent un débat entre deux conceptions de la nature. L'écologie-biologie ne parvient pas, d'une part, à appréhender une nature en interaction avec les actions humaines. L'architecture du paysage n'a pas pour objet, d'autre part, de préserver la nature des facteurs sociaux qui l'entourent. Dans les deux cas, les champs disciplinaires se sont construits sans aborder la théorie urbaine. La nature des écologistes ou des biologistes est constituée de milieux condamnés à disparaître ou, à tout le moins à évoluer vers des formes ayant perdu leurs caractéristiques naturelles, voire sauvages ou indigènes. Conservation et patrimonialisation se conjuguent toutefois pour que des traces, si minimes soient-elles, de cette nature sauvage subsistent dans la ville. On peut y voir une conception déterministe de l'évolution des paysages terrestres : toutes évolutions y sont condamnables par avance. On n'est pas loin de la *deep ecology*. L'architecture du paysage ne conçoit la nature en ville que comme des espaces fonctionnels, des lieux de pratiques, de promenades ou de ravissement pictural. Option mitoyenne, l'approche de l'écologie du paysage essaie de comprendre les formes fragmentées et hybridées de la nature, mais sans pousser plus loin la réflexion sur la spécificité du domaine urbain. La nature en ville est ainsi comprise comme un fait biologique séparé du social, ou comme un

■ Bibliographie

- Berdoulay, V. et Soubeyran, O., L'écologie urbaine et l'urbanisme, Paris, La Découverte, 2002.
- Burel, F. et Baudry, J., Écologie du paysage, Éditions Tec & TOC : Paris, 1999.
- Cronon, W., *Uncommon Ground*, New York & London, W.W. Norton & Company, 1996.
- Dear, M., *From Chicago to L.A. Making Sense of Urban Theory*, Thousand Oaks, Sage publications, 2002.
- Débié, F., *Jardins de Capitales*, Éditions du CNRS, Paris, 1992
- Dixon-Hunt, J., *Greater Perfections: The Practice of Garden Theory*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia, 2000.
- Gilbert, O. L., *The Ecology of Urban Habitats*, Londres, Chapman and Hall, 1989 ■■

fait social sans raison biologique, ceci en l'absence d'un appareil théorique ou méthodologique permettant de croiser les facteurs sociaux, urbanistiques et biologiques. La division nature écologique ou nature aménagée peut-elle tenir? Cronon (1996) a déjà fait remarquer que l'emploi du terme *wilderness*, appliqué au domaine urbain, aux États-Unis, servait à représenter des espaces naturels produits et construits, permettant incidemment de reconduire certains des grands idéaux de la culture américaine. Cette nature produite, adaptée aux besoins, a pour objet d'offrir le calme, l'apaisement et la beauté aux citadins. Une autre nature urbaine est aussi observée, celle qui survient de manière spontanée dans les espaces les plus inattendus, souvent composée des espèces végétales les mieux adaptées aux conditions difficiles de la ville. Sommes-nous alors dans un débat déterminisme –possibilisme? Ce débat émaille en effet les grands enjeux d'aménagement ainsi que les énoncés de stratégie de conservation. Dans la région de Montréal, du moins, le débat sur la conservation de la nature et la planification de l'espace métropolitain a opposé une approche de conservation basée sur les méthodes de caractérisation et d'évaluation réalisées dans l'optique des sciences de la nature et une approche basée sur la conservation des grands paysages issus de la transformation de milieux naturels. La justification écologique des stratégies de protection et de conservation s'appuie sur des critères rarement rencontrés en région métropolitaine : l'exceptionnalité et l'intégrité écologique. La justification paysagère repose plutôt sur la volonté de maintenir un patrimoine naturel et construit formé des héritages anciens, reflet des adaptations successives et des différentes transformations de l'habitat. La

- Hough, M., *City Form and Natural Process, Towards a New Urban Vernacular*, Routledge, London/New York, 1984.
- Lizet, B., Wolf A.-E., Celecia J., *Sauvages dans la ville*, Paris : Publications scientifiques du Muséum, 1999.
- Logan, J. R. et Molotch, H. L., «The City as a Growth Machine», in Faainstein, S.S. et Campbell, S., *Readings in Urban Theory*, 2^e édition, Oxford, Blackwell, 1987, pp. 199-238.
- Luccarelli, M., *Lewis Mumford and the ecological region* New York, Guilford Press, 1995.
- McHarg, I. L., *Design with Nature*, Garden City, New York, Natural History Press, 1969.
- Saint-Laurent, D., «Approches biogéographiques de la nature en ville –Parcs, espaces verts et friches», in *Cahiers de Géographie du Québec*, 2000, vol 44, pp. 147-166.
- Sénécal, G., Héraut, M., et Saint-Laurent, D., *Nature under stress: what kind of strategies should be adopted for the urban forest in the Montreal areas*, (en préparation, 2004).
- Sénécal G., Hamel, P.J., et Boivin, J., «Aménager la métropole nature: retour sur les efforts passés de planification dans la région de Montréal et essai d'évaluation de la situation actuelle des banlieues», in *Géocarrefour- Revue de Géographie de Lyon*, vol. 76, n° 4, 2001, p. 303-319. ■■■

■■■ Shrader-Frechette, K.S., et McCoy, E. D., *Method in ecology: strategies for conservation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

Starr, R., « The Motive Behind Olmsted's Park », in Glazer, N., et Lilla, M., *The Public face of Architecture, Civic Culture and Public Spaces*, New York, The Free Press, 1987, pp. 264-275

Sukopp, H., Hejny, S., *Urban Ecology, Plants and Plant Communities in Urban Environments* The Hague, SPB Academic Publishing, 1990.

Vasishth, A., et Sloane, D., « Returning to Ecology, An Ecosystem Approach to Understanding the City », in Dear, M., *From Chicago to L.A. Making Sense of Urban Theory*, Thousands Oaks, Sage publications, 2002, p. 347-367.

Wheeler, S.M., et Beatly, T.M., *The Sustainable Urban Development Reader*, Routledge, Londres, 2004.

Whiston Sprin, A., « Constructing Nature: The Legacy of Frederick Law Olmsted » in Cronon, W., *Uncommon Ground*, New York, W.W. Norton & Company, 1996, pp. 91-113.

Wolch, J., Pincetl, S., et Pulido, L., « Urban Nature and the Nature Urbanism », in Dear, M., *From Chicago to L.A. Making Sense of Urban Theory*, Thousands Oaks, Sage publications, 2002, p. 369-402.

mise en tension de ces deux approches s'est soldée, dans la région de Montréal, par des échecs plus ou moins retentissants (Sénécal, Hamel et Boivin, 2001). Les raisons de ces échecs sont souvent expliquées par des difficultés d'ordre économique: la conservation de la nature nécessite des investissements importants découlant de l'effet de la rente de localisation. Ne peut-on pas, plutôt, expliquer une telle difficulté par l'absence d'un langage commun, reconnu de part de d'autre des limites disciplinaires, aussi partagé par les acteurs sociaux? Ce flou théorique n'explique-t-il pas, en partie du moins, l'incohérence des stratégies et la multiplication des controverses environnementales? Finalement, une incompréhension subsiste. Les aménagistes entendent produire une nature à des fins esthétiques et récréatives. Les biologistes envisagent le maintien de l'intégrité écologique des écosystèmes. Dans la région de Montréal, la dernière tentative d'établir une stratégie de conservation a misé sur une approche de compromis: l'écologie du paysage, en optant pour la mise en réseau et la protection des paysages. Cela n'a ni permis de clarifier les termes, ni de mener à des interventions structurées (Sénécal, Héraut et Saint-Laurent, 2004). La région métropolitaine de Montréal attend toujours une stratégie raisonnée de conservation et de protection des paysages. Entre l'écologie et l'aménagement, ne reste-il que la controverse comme espace public de débat sur la nature en ville?

Remerciement

Gilles Sénécal est redevable au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) pour sa contribution financière.

Gérard Chouquer

Projet du paysagiste et projet de paysage: archéologie et anthropologie d'un savoir

Le paysagiste met le plus souvent en œuvre un geste artistique qui l'affranchit de la nature, alors même que l'évolution environnementaliste le place dans la situation de devoir l'exalter. Le projet du paysagiste peut évoluer vers un projet de paysage, qui soit un projet partagé.

On dispose aujourd'hui d'une abondante littérature pour travailler et réfléchir sur le paysage et la démarche de projet des paysagistes. Cette question est importante parce qu'on envisage couramment aujourd'hui d'exploiter les possibilités du paysage comme idée rectrice du projet urbain. Peut-on retisser une ville à l'aide du paysage? Dans ce cas, sur quels fondements s'appuie-t-on?

Le projet du paysagiste dans la conception « moderne »

On pourrait intituler *projet de paysagiste* un projet fondé sur l'exaltation de la relation extra-ordinaire entre le commanditaire et l'artiste. Ce serait le projet qui exclut l'expérience ordinaire. Fort de cette relation avec le prince ou l'élu, le créateur campe sur les certitudes que son